



# Commune d'Esneux

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

## RAPPORT ANNUEL 2011

## 1 – Situation générale de l'opération

### 1.1 Tableau des projets réalisés

Etapes réalisées, poursuivies ou répétées en 2011 **en lots 0** :

- Valorisation patrimoniale du grand site de la Boucle de l'Ourthe – Projet PICVerts (finalisé en avril 2011)
- Taille douce des arbres (poursuite des tailles)
- Nettoyage des berges de l'Ourthe (action « Communes et rivières propres »)
- Création d'un pré fleuri Place Saucy
- Mise en œuvre d'un Programme Communal de Développement de Nature
- Installation d'un rucher à Tilff (sera installé au printemps 2012)
- Application de la taxe sur les logements abandonnés
- Création d'un Office du Tourisme (bâtiment en cours d'aménagement)
- Foire horticole
- Balade gourmande
- Fédération des acteurs locaux en matière de tourisme
- Création d'un groupement d'Achat Commun (GAC)
- Fête des Voisins
- Coordination des comités de quartier
- Bar à salades à l'Escale
- Organisation de stages et plaines de jeux pour enfants et jeunes
- Installation d'un espace numérique au sein de l'Espace jeunes
- Ciné-club enfants et adultes à l'Escale
- Mise en place d'un salon de coiffure social (Escale Beauté)
- Poursuite des travaux de la crèche à Tilff (sera inaugurée en 2012)
- Organisation de la fête des bébés et de l'accueil des nouveaux habitants
- Rencontres avec la Province de Liège pour un dossier de reconnaissance publique des bibliothèques d'Esneux et de Tilff
- Programme santé « Je cours pour ma forme »

## 1.2 Tableau des projets en cours

| Priorité du PCDR | Numéro projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100%  | Pouvoir(s) subsidiant(s)           |
|------------------|---------------|--|---|------------------------------------|
| Lot 1            | Fiche 1.1     | FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale | Requalification du village :<br>1 245 386,2€<br><br>Aménagement de l'accessibilité de la cité du Hamay :<br>1 123 981€<br><br>Total :<br>2 323 981€ | Commune<br><br>Développement rural |

### Stade d'avancement du projet

Il n'existe à ce jour aucune convention signée.

- En date du 25 novembre 2009, le Conseil Communal a approuvé à l'unanimité une première demande de convention en développement rural auprès du Ministre compétent du Gouvernement wallon reprenant la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village en vue de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale ».
- En date du 8 juillet 2010, le Programme Communal de Développement Rural de la Commune d'Esneux a été approuvé par le Gouvernement wallon pour une période de 5 ans.
- En date du 1<sup>er</sup> décembre 2010, Madame Laura IKER (Bourgmestre – Présidente de la CLDR) a rencontré Madame Françoise RAHIER en vue de préparer la réunion de coordination visant à la conclusion d'une convention-exécution pour la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale ».
- La réunion de coordination s'est tenue le 12 avril 2011 en vue de la finalisation du projet de convention-exécution.
- Le dossier complet pour la première convention-exécution a été transmis le 11 mai 2011 dans les services de l'administration régionale.
- Le 29 août 2011, l'administration nous a transmis les projets de convention-exécution pour la fiche 1.1. relative au projet de Fontin
- Le 29 septembre 2011, le Conseil communal a approuvé l'ensemble du dossier relatif à la convention-exécution de la fiche 1.1. relative à Fontin.
- Le 4 octobre 2011, le dossier complet a été transmis à l'administration pour le soumettre à la signature du Ministre compétent.

### 1.3 Tableau des projets en attente

| Priorité du PCDR  | Numéro du projet | Intitulé du projet  | Montant du projet à 100%   | Pouvoir(s) subsidiant(s)  |
|---|------------------|---|--|---|
| Lot 1   | Fiche 1.2        | ESNEUX : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 1)                          | <i>Av. de la Station</i><br>Hypothèse 1 : 981 635,05€<br>Hypothèse 2 : 373 629,66 €<br><br><i>Giratoire, Av. Montéfiore et alentours :</i><br>910 389,48 € | SPW DGO Routes et Bâtiments<br>Commune<br>Développement rural<br>Voies hydrauliques<br>Infrabel<br>Infrasport, etc. |
| <b>Programmation du projet</b><br><br>Dans les 3 ans<br>Etude de mobilité du centre d'Esneux demandée à la région Wallonne en 2009.<br>Réponse (le 3.02.2012 ) favorable du Ministre pour subvention de l'étude.<br>Réparation du Pont d'Esneux envisagée par le SPW en 2013. |                  |   |  |   |
| Priorité du PCDR  | Numéro du projet | Intitulé du projet  | Montant du projet à 100%   | Pouvoir(s) subsidiant(s)  |
| Lot 1   | Fiche 1.3        | ESNEUX (Entité) : Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissance et de sensibilisation à la construction durable | A déterminer   | A déterminer en fonction de l'évolution du dossier  |
| <b>Programmation du projet</b><br><br>Dans les 3 ans  |                  |   |  |   |

| Priorité du PCDR  | Numéro du projet | Intitulé du projet  | Montant du projet à 100%                               | Pouvoir(s) subsidiant(s)  |
|---|------------------|---|--|---|
| Lot 1   | Fiche 1.4        | TILFF : Aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsode                   | 666 540 €<br>+ 849 839 €<br><br>Total :<br>1 516 379 € | Développement rural<br>Commune<br>CGT<br>Fonds européens pour l'apiculture<br>Monuments et sites<br>Espaces verts, etc. |
| <b>Programmation du projet</b><br><br>Dans les 3 ans<br>Groupe de travail actif sur cet aménagement.<br>Rencontres avec le CGT ont eu lieu pour évaluer les possibilités de subsides.<br>Propositions d'aménagements par le groupe de travail aux fins d'améliorer le parc Brunsode qui pourront être mises en œuvre sans attendre la signature de la convention. |                  |   |  |   |
| Priorité du PCDR  | Numéro du projet | Intitulé du projet  | Montant du projet à 100%                               | Pouvoir(s) subsidiant(s)  |
| Lot 1   | Fiche 1.5        | ESNEUX (Entité) : Aménagement d'un bâtiment d'accueil pour l'Office du Tourisme | 173 381€   | CGT<br>Commune<br>Développement rural   |
| <b>Programmation du projet</b><br><br>Dans les 3 ans<br>Le bâtiment a été acquis par la commune avec l'aide des subsides du CGT. Un dossier de demande de subsides pour les aménagements a été introduit et est en attente auprès du CGT.<br>Les travaux d'aménagement du bâtiment sont en cours et l'ouverture est prévue pour l'été 2012.                       |                  |   |  |   |

| Priorité du PCDR  | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s)              |
|---|------------------|--|--------------------------|---------------------------------------|
| Lot 1   | Fiche 1.6        | BOIS DES CHEVREUILS : Aménagements de convivialité, gestion d'espaces forestiers et mobilité | 381 761 €                | Développement rural<br>Commune        |
| <p><b>Programmation du projet</b><br/>Dans les 3 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- demander au service des travaux de réaliser le curage de la petite mare située le long de la drève Saint-Lambert à programmer avant la remontée hivernale de la nappe phréatique :<br/>→ le curage de la mare a bien été réalisé selon les recommandations de Monsieur MULLENDERS ;</li> <li>- l'empierrement de la drève Saint-Lambert a été réalisé (y compris le long de l'autoroute jusqu'au réseau pédestre de Chaudfontaine)</li> <li>- solliciter du comité de quartier des propositions d'aménagement axées sur la gestion différenciée des espaces verts, dont les deux zones de mares et une vision à long terme des plantations de la drève Saint-Lambert en privilégiant un entretien limité :<br/>→ Le comité de quartier s'est réuni à ce sujet, le point est à l'ordre du jour de leur prochaine assemblée générale, l'administration est donc en attente de la réponse du comité de quartier.</li> <li>- soumettre le projet de schéma directeur à annexer au Plan d'Aménagement forestier des bois soumis (2007/2020), tel que modifié par le Service environnement, à l'avis du Département Nature et Forêts avant approbation par le Conseil communal :<br/>→ souhaitant avoir l'avis du nouveau chef de cantonnement du DNF qui n'a toujours pas été désigné à ce jour, le document n'a pas encore été transmis. Celui-ci va néanmoins être envoyé à la direction de Liège.</li> <li>- abandonner le projet de mur antibruit et du dispositif de panneaux photovoltaïques.</li> </ul> |                  |  |                          |                                       |
| Priorité du PCDR  | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s)              |
| Lot 1   | Fiche 1.7        | CORTIL (Le Pireux) : Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues               | 456 823 €                | Développement rural<br>CGT<br>Commune |
| <p><b>Programmation du projet</b><br/>Dans les 3 ans</p>  |                  |  |                          |                                       |

| Priorité du PCDR               | Numéro du projet   | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s)   |
|--------------------------------|--------------------|--|--------------------------|--|
| Lot 2                          | Fiche 2.1          | Réalisation de la phase 2 de l'Escale (ESpace Communal Associatif pour les Loisirs à Esneux) : aménagement de la salle polyvalente et amélioration de la structure existante | 1.301.045,07€            | Développement rural<br>Commune<br>Communauté française                   |
| <b>Programmation du projet</b> |                    |  |                          |  |
| Dans les 6 ans                 |                    |  |                          |  |
| Priorité du PCDR               | Numéro du projet   | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s)   |
| Lot 2                          | Fiche 2.2          | Aménagement favorisant les déplacements multimodaux place de la gare de Méry et alentours  | 290.690,4€               | Commune<br>SPW DGO Routes et Bâtiments<br>Infrabel<br>Voies hydrauliques |
| <b>Programmation du projet</b> |                    |  |                          |  |
| Dans les 6 ans                 |                    |  |                          |  |
| Numéro du projet               | Intitulé du projet | Montant du projet à 100%   | Pouvoir(s) subsidiant(s) |  |
| Lot 2                          | Fiche 2.3          | Renforcement du maillage inter villages en faveur d'une mobilité douce et d'un tourisme doux (Esneux - entité)   | A déterminer             | Sources à explorer :<br>SPW (RAVel)<br>DGPL<br>DGARNE/DNF<br>CGT         |
| <b>Programmation du projet</b> |                    |  |                          |  |
| Dans les 6 ans                 |                    |  |                          |  |

| Priorité du PCDR   | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100%   | Pouvoir(s) subsidiant(s)  |
|--|------------------|--|--|---|
| Lot 2  | Fiche 2.4        | Revalorisation commerciale et fonctionnelle du centre de Tilff | 1.555.899,6€   | Développement rural<br>SPW DGO Routes et Bâtiments,<br>Voies hydrauliques<br>Infrabel |
| <b>Programmation du projet</b>   |                  |  |  |   |
| Dans les 6 ans<br>L'éclairage de la rue principale du centre de Tilff (Avenue Laboulle) a été réalisé en 2011. Projet subsidié par la SPW dans le cadre d'un Plan AirClimat  |                  |  |  |   |
| Priorité du PCDR   | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100%   | Pouvoir(s) subsidiant(s)  |
| Lot 2  | Fiche 2.5        | Création d'un espace pour les jeunes (Montfort)                | 369.969,6€   | Développement rural<br><br>Commune  |
| <b>Programmation du projet</b>   |                  |  |  |   |
| Dans les 6 ans   |                  |  |  |   |
| Priorité du PCDR   | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100%   | Pouvoir(s) subsidiant(s)  |
| Lot 2  | Fiche 2.6        | Aménagement d'un pôle sportif (Esneux)                         | Rénovation énergétique du bâtiment : 2.500.000€ HTVA<br><br>Reste à déterminer | Infrasports<br>Développement rural pour les abords<br>Commune                         |
| <b>Programmation du projet</b>   |                  |  |  |   |
| Dans les 6 ans<br>Des rencontres avec le CPAS de Liège (propriétaire des terrains nécessaires pour la création du pôle sportif) ont eu lieu. Ils sont d'accords de vendre les terrains à la commune mais le Conseil communal a reporté l'inscription de budgets pour cette opération car il convient d'obtenir des avis du Fonctionnaire Délégué en matière d'urbanisme car les terrains sont situés en zone inondable. L'architecte communal a été chargée d'établir un avant-projet d'implantation et de le représenter au dit-fonctionnaire.<br>Des travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs au hall actuel sont en cours et subsidiés, en partie, par la commune et par Infrasports |                  |  |  |   |



| Priorité du PCDR               | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s)           |
|--------------------------------|------------------|--|--------------------------|------------------------------------|
| Lot 3                          | Fiche 3.1        | Aménagements visant à développer la convivialité et à améliorer la mobilité dans l'ancien centre d'Esneux, en lien avec le centre commercial et touristique actuel (Esneux – Quartier du mont) | A déterminer             |                                    |
| <b>Programmation du projet</b> |                  |  |                          |                                    |
| Dans les 10 ans                |                  |  |                          |                                    |
| Priorité du PCDR               | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s)           |
| Lot 3                          | Fiche 3.2        | Aménagement d'une maison de village afin de renforcer la cohésion sociale, en articulation avec le Plan Habitat Permanent (Hony-Méry)  | A déterminer             | Développement rural<br><br>Commune |
| <b>Programmation du projet</b> |                  |  |                          |                                    |
| Dans les 10 ans                |                  |  |                          |                                    |
| Priorité du PCDR               | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s)           |
| Lot 3                          | Fiche 3.3        | Acquisition de bâtiments intéressants à préserver afin notamment de valoriser le patrimoine bâti (Esneux – Entité)   | A déterminer             | A déterminer                       |
| <b>Programmation du projet</b> |                  |  |                          |                                    |
| Dans les 10 ans                |                  |  |                          |                                    |

| Priorité du PCDR   | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s)                |
|--|------------------|--|--------------------------|---|
| Lot 3  | Fiche 3.4        | Création de logements (Esneux – Entité)  | A déterminer             | Développement rural<br>Commune          |
| <b>Programmation du projet</b><br><br>Dans les 10 ans<br>2 logements d’insertion ont été proposés à la subsidiation dans le cadre du Plan d’ancrage communal 2011-2012).   |                  |  |                          |   |
| Priorité du PCDR   | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s)                |
| Lot 3  | Fiche 3.5        | Développement d’un projet contribuant à un tourisme doux et culturel autour du thème de la Nature et de la protection de l’environnement | A déterminer             | A déterminer                            |
| <b>Programmation du projet</b><br><br>Dans les 10 ans<br>Projet Pic Verts (réhabilitation de sentiers sur les communes voisines d’Esneux et de Neupré.   |                  |  |                          |   |
| Priorité du PCDR   | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s)                |
| Lot 3  | Fiche 3.6        | Mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables   | A déterminer             | UREBA<br>Développement rural<br>Commune |
| <b>Programmation du projet</b><br><br>Dans les 10 ans<br>Installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux. Début 2012, un accord a été passé avec la firme Tecteo concernant le placement de panneaux photovoltaïques sur 3 bâtiments communaux. |                  |  |                          |   |

| Priorité du PCDR               | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s) |
|--------------------------------|------------------|--|--------------------------|--------------------------|
| Lot 3                          | Fiche 3.7        | Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 2 de la fiche 1.2) : le quartier de la rue de Bruxelles avec la création éventuelle d'un parc | A déterminer             | A déterminer             |
| <b>Programmation du projet</b> |                  |  |                          |                          |
| Dans les 10 ans                |                  |  |                          |                          |

#### 1.4. Tableau des projets abandonnés

| Priorité du PCDR | Numéro du projet | Intitulé du projet | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s) | Raison de l'abandon |
|------------------|------------------|--------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------|
| NEANT            |                  |                    |                          |                          |                     |

#### 1.5. Tableau des initiatives nouvelles

| Description du constat qui justifie l'initiative | Objectifs rencontrés du PCDR | Intitulé du projet | Montant du projet à 100% | Pouvoir(s) subsidiant(s) | Justification de l'initiative |
|--|------------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| NEANT  |                              |                    |                          |                          |                               |

## 2 – Avancement physique et financier

Il n'existe à ce jour aucune convention signée.

- En date du 25 novembre 2009, le Conseil Communal a approuvé à l'unanimité une première demande de convention en développement rural auprès du Ministre compétent du Gouvernement wallon reprenant la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village en vue de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale ».
- En date du 8 juillet 2010, le Programme Communal de Développement Rural de la Commune d'Esneux a été approuvé par le Gouvernement wallon pour une période de 5 ans.
- En date du 1<sup>er</sup> décembre 2010, Madame Laura IKER (Bourgmestre – Présidente de la CLDR) a rencontré Madame Françoise RAHIER en vue de préparer la réunion de coordination visant à la conclusion d'une convention-exécution pour la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale ».
- La réunion de coordination s'est tenue le 12 avril 2011 en vue de la finalisation du projet de convention-exécution.
- Le dossier complet pour la première convention-exécution a été transmis le 11 mai 2011 dans les services de l'administration régionale.
- Le 29 août 2011, l'administration nous a transmis les projets de convention-exécution pour la fiche 1.1. relative au projet de Fontin
- Le 29 septembre 2011, le Conseil communal a approuvé l'ensemble du dossier relatif à la convention-exécution de la fiche 1.1. relative à Fontin
- Le 4 octobre 2011, le dossier complet a été transmis à l'administration pour le soumettre à la signature du Ministre compétent.

### 3 – Rapport fondé sur la comptabilité visée à l'article 21 du décret.

La commune n'a bénéficié à ce jour d'aucune subvention.

### 4 – Bilan de la Commission Locale de Développement Rural.

- **ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.**

| Année de l'installation de la CLDR                      | Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur  | Dernière date de la modification de la composition de la CLDR | Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur |
|---|---|---|--|
| 2007  | 2007  | 15 septembre 2010   | 24 février 2011  |
| Date des réunions durant l'année écoulée :              | 1 <sup>er</sup> février 2011  | Nombre de présents  | 19   |
|   | 3 mai 2011  |   | 17   |
|   | 18 octobre 2011   |   | 15   |
|   | 14 décembre 2011  |   | 15   |
| <b>Réflexion sur l'opération de développement rural</b> |   |   |  |
|   | Riche d'une mise en perspective globale des projets, l'opération de développement rural, malgré une certaine lenteur du processus, autorise une réflexion commune à la population et aux autorités publiques. |   |  |
| <b>Propositions de projets à entreprendre</b>           |   |   |  |
| Numéro fiche-projet                                     | Fiche 1.1   |   |  |
| Intitulé du projet                                      | « FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale »                          |   |  |
| Priorité du projet                                      | Lot 1   |   |  |
| Calendrier d'exécution                                  | Budget nécessaire inscrit en dépense pour l'année 2012<br>Attente du retour de la convention-exécution signée par le Ministre pour la poursuite du projet.  |   |  |

- **Réunions de la CLDR**

**1<sup>er</sup> février 2011 : Modifications du règlement d'ordre intérieur et prise de connaissance d'une possibilité d'installation de panneaux photovoltaïques**

- Un article 27bis est intégré au ROI qui précise « qu'un membre de la CLDR ne peut participer au vote sur une délibération concernant un objet pour lequel il a un intérêt direct et personnel ... »
- Monsieur Clairbois, ingénieur civil et dirigeant d'un bureau d'acoustique est invité par la CLDR à exposer les possibilités de réduction du bruit le long de l'autoroute E25, à hauteur du quartier du Bois des Chevreuils. Ce mur anti-bruit pourrait accueillir des panneaux photovoltaïques.

**3 mai 2011 : Compte-rendu de la réunion de coordination qui s'est tenue le 12 avril et présentation des modifications apportées à la Fiche 1.1. qui concerne l'aménagement du village de Fontin**

Madame la Présidente informe les membres de la CLDR du contenu de la réunion de coordination qui s'est tenue le 12 avril avec les représentants de l'administration de la Région wallonne et fait part aux membres des modifications apportées à la fiche 1.1. de Fontin suite à cette réunion.

**18 octobre 2011 : Etat d'avancement de la convention-exécution pour la fiche 1.1. qui concerne l'aménagement de Fontin et information au groupe de travail « Brunsode »**

A cette date, la convention-exécution a été approuvée par le conseil communal d'Esneux et a été transmise à l'administration régionale pour soumettre le dossier à la signature du Ministre compétent. Madame la Présidente ouvre une discussion avec les membres sur la rédaction du cahier des charges qui s'ensuivra.

Une information sur une réunion qui devait se tenir aux Espaces Verts (SPW) est donnée aux membres. Cette réunion a été reporté car il est difficile, à l'heure actuelle, sans projet définitif pour le remplacement du Pont de Tilff, de prévoir un aménagement du Parc Brunsode qui revisite les cheminements piétons et les accès au départ du centre de Tilff.

**14 décembre 2011 : Etat d'avancement de la fiche « Fontin » et de la fiche « Aménagement du Pôle Sportif d'Esneux ». Présentation du projet Co-Voit Stop.**

Concernant la fiche Fontin, il est décidé de transmettre un courrier au Ministre compétent soulignant l'importance et l'urgence du retour de la convention-exécution signée.

Madame la Présidente fait rapport aux membres des avancées du dossier « Pôle Sportif » : rencontres avec Infrasports et avec le CPAS de Liège pour l'acquisition des terrains.

Le projet Co-Voit Stop (projet de covoiturage) lancé à Sprimont (projet pilote) a été évalué positivement. Si ce projet est étendu à d'autres communes, Madame la Bourgmestre a signalé qu'elle avait entretenu le Bourgmestre de Sprimont sur le fait que la commune d'Esneux serait preneuse du développement du dit-projet sur son territoire.

La réunion se clôture sur un verre de l'amitié offert aux membres pour les remercier de leurs implications durant l'année écoulée.

## 5 – Programmation des projets à réaliser dans les trois ans

Le Gouvernement wallon ayant approuvé le PCDR de la commune d'Esneux le 8 juillet 2010, trois objectifs principaux seront désormais poursuivis :

- La CLDR activera la phase de réalisation concrète des fiches-projets avec, comme étape première, la conclusion de conventions-exécution ;
- Les groupes de travail constitués continueront à rendre compte à la CLDR des travaux sur les projets dans leurs domaines respectifs ;
- La CLDR envisagera une méthode d'évaluation du programme.

| Priorité du PCDR | Numéro projet | Intitulé du projet   | Montant du projet à 100%   | Pouvoir(s) subsidiant(s)  |
|------------------|---------------|--|--|---|
| Lot 1            | Fiche 1.1     | FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale | Requalification du village :<br>1 245 386,2€<br><br>Aménagement de l'accessibilité de la cité du Hamay :<br>1 123 981€<br><br>Total :<br>2 323 981€        | Commune<br><br>Développement rural  |
| Lot 1            | Fiche 1.2     | ESNEUX : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 1)   | <i>Av. de la Station</i><br>Hypothèse 1 : 981 635,05€<br>Hypothèse 2 : 373 629,66 €<br><br><i>Giratoire, Av. Montéfiore et alentours :</i><br>910 389,48 € | SPW DGO Routes et Bâtiments<br>Commune<br>Développement rural,<br>Voies hydrauliques,<br>Infrabel,<br>Infraspport, etc. |

| Priorité du PCDR | Numéro projet | Intitulé du projet  | Montant du projet à 100%                               | Pouvoir(s) subsidiant(s)   |
|------------------|---------------|---|--|--|
| Lot 1            | Fiche 1.3     | ESNEUX (Entité) : Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissance et de sensibilisation à la construction durable | A déterminer   | A déterminer en fonction de l'évolution du dossier   |
| Lot 1            | Fiche 1.4     | TILFF : Aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsode   | 666 540 €<br>+ 849 839 €<br><br>Total :<br>1 516 379 € | Développement rural,<br>Commune,<br>CGT,<br>Fonds européens pour l'apiculture,<br>Monuments et sites,<br>Espaces verts, etc. |
| Lot 1            | Fiche 1.5     | ESNEUX (Entité) : Aménagement d'un bâtiment d'accueil pour l'Office du Tourisme   | 173 381€   | CGT<br>Commune<br>Développement rural  |
| Lot 1            | Fiche 1.6     | BOIS DES CHEVREUILS : Aménagements de convivialité, gestion d'espaces forestiers et mobilité                            | 381 761 €  | Développement rural<br>Commune   |
| Lot 1            | Fiche 1.7     | CORTIL (Le Pireux) : Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues  | 456 823 €  | Développement rural<br>CGT<br>Commune  |